


De: Secretariat du CMG secretariat@cmg.fr 
Objet: Campagne « Septembre Violet » contre les certificats absurdes réclamés aux médecins généralistes
Date: 28 août 2024 à 11:58
À: CMG secretariat@cmg.fr
Cc: president@cmg.fr, contact@certificats-absurdes.fr



Madame la Députée, Monsieur le Député,

Le temps médical est un sujet de préoccupation pour tous ; médecins, patients et élus. L'évolution de la démographie médicale se conjugue à l'évolution de la démographie populationnelle, dont le vieillissement nécessite la prise en charge de plus en plus de maladies chroniques, pour constituer un enjeu politique de premier plan. **Dans l'intérêt commun, la raréfaction des ressources en temps médical impose aujourd'hui de lutter contre son gaspillage.**

Le Collège de la Médecine Générale, conseil national professionnel qui fédère toutes les structures (syndicats, sociétés scientifiques, structures universitaire et associatives) qui font la médecine générale en France, lance une campagne pour lutter contre les motifs administratifs sans valeur médicale qui accaparent les médecins généralistes et affectent leur disponibilité pour d'autres motifs, qui compliquent inutilement le quotidien des patients, et plus largement, dont la faible pertinence vient décrédibiliser le système qu'ils sont censés réguler. **Nous sollicitons votre aide pour faire évoluer le cadre législatif et réduire enfin ces demandes absurdes.**

Des actions seront portées en parallèle de ce courrier auprès de :

- L'Association des Maires de France, concernant les absences en crèche, cantine scolaire, centre aéré, les activités sportives d'associations et clubs locaux, etc. ;
- France Assurances, concernant les certificats médicaux détaillés demandés de façon illégale concernant l'incapacité de travail ou l'invalidité, une annulation de voyage ou la cause de décès ;
- Le MEDEF et la CPME, concernant leur position sur les auto-déclarations d'arrêt de travail court et absences pour enfant malade ;
- L'ensemble des médecins départementaux de PMI, concernant les certificats médicaux de soins courants en PMI ;
- L'ensemble des recteurs d'académie, concernant les certificats médicaux réclamés à tort par les établissements scolaires.

Pour soutenir sa campagne « Septembre Violet », le Collège de la Médecine Générale a mis en place le site certificats-absurdes.fr qui témoigne du gaspillage de temps médical lié aux certificats inutiles et clarifie les règles autour de tous ces certificats médicaux.

De nombreuses actions peuvent être menées par des députés conscients de cette problématique :

- **Arrêter une liste réglementaire opposable des certificats exigibles** qui pourrait par exemple permettre ensuite le lancement d'une campagne d'information nationale sur la thématique "pas de justificatif, pas de certifié" ;
- **Ouvrir la possibilité d'une absence courte au travail sans justificatif médical** dans la limite de quelques jours par an, à l'instar de ce qui se fait déjà en Belgique, au Royaume-Uni, en Italie, au Portugal, en Allemagne, ou encore en Finlande. Une proposition de texte a été proposée dans le rapport sur la simplification administrative de ReAGJIR (disponible sur <https://publuu.com/flip-book/229228/545594/page/1>) ;
- **Transformer le certificat pour congé enfant malade en attestation sur l'honneur**, en supprimant les quatre mots "constatés par certificat médical" de l'article L1225-61 du Code du travail ;
- **Supprimer le certificat d'absence de contre-indication à l'accueil en collectivité** – sans fondement logique car parallèlement il n'existe pas pour une entrée directe en maternelle– en abrogeant le récent décret n°2021-1131 du 30 août 2021 ;
- **Déléguer les prescriptions médicales de transport** : cette tâche purement administrative fait l'objet de critiques régulières envers les médecins, alors qu'elle pourrait être entièrement déléguée à un personnel administratif ;
- **Étendre aux associations et clubs non affiliés les règles d'inscription sportive proposées par les différentes fédérations**, pour supprimer les certificats médicaux sportifs pour tous les mineurs (hors sport à contrainte particulière), et favoriser le recours aux auto-questionnaires de santé plutôt qu'à des certificats médicaux annuels ;
- **Permettre la délégation du renouvellement de soins infirmiers, de matériels médicaux (location de fauteuil roulant, de lit médical, etc.).**

Nous sommes persuadés que vous nous rejoindrez sur l'importance de cette démarche, et nous

aiderez à recentrer le temps médical des médecins généralistes sur la valeur première qu'en attend la société, à recentrer les dépenses de l'Assurance Maladie sur les besoins réels de la solidarité sanitaire, et par là, à améliorer l'accès aux soins pour tous.

En vous remerciant pour l'implication que vous porterez à cet enjeu partagé, nous nous tenons à votre entière disposition pour plus d'informations et pour soutenir les propres actions que vous mettrez en place en ce sens.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de nos sentiments distingués.

Pr Paul FRAPPÉ, Président du Collège de la Médecine Générale

Dr Michaël ROCHOY, Responsable du groupe de travail « Certificats absurdes » du Collège de la Médecine Générale



The cartoon depicts a doctor sitting at a desk, looking stressed. A lifebuoy is attached to his chair. A patient is slipping in a puddle of water. A speech bubble from the doctor says "un instant" (a moment). Another speech bubble says "je finis ce certificat et je suis à vous" (I finish this certificate and I'm yours). A third speech bubble says "allez petit, encore trois longueurs" (go on little, three more lengths). The scene is set in a doctor's office with a desk, a computer, and a pen holder.

Quand votre médecin est occupé par des certificats absurdes, il ne soigne pas.

ENSEMBLE, REDONNONS DU TEMPS MÉDICAL AUX MÉDECINS

#SeptembreViolet

CMG
collège
médecine générale

 **certificats-absurdes.fr**

Conception graphique : Sana